

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Anciens et amis

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1931, tome 30, p. 88-89

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

ANCIENS ET AMIS

CLERGE.

M. l'abbé **Auguste Quenet**, doyen de St-Ursanne (Jura), a été nommé chanoine honoraire de St-Maurice. Il est venu revêtir le camail rouge et prendre stalle à l'Abbaye le 17 février.

M. le chanoine **Pierre-Marie Rappaz**, curé de Vollèges, a été nommé curé de Salvan, en remplacement de M. le chanoine Louis Cergneux, démissionnaire pour raison de santé. M. Rappaz a été installé le 8 février, dimanche de la Quinquagésime.

M. le chanoine **Joseph Roduit**, curé de Finhaut, a pris la place de M. Rappaz à Vollèges et a été lui-même remplacé à Finhaut par M. le chanoine **Louis Poncet**. Tous deux sont entrés en fonctions le 15 février, dimanche de la Sexagésime.

M. l'abbé **Henri Bonvin** a été nommé curé de Fully.

M. l'abbé **Camille Seiler** a reçu le diaconat à Sion, le 22 février.

Le 28 février, en sa cathédrale de Soleure, Mgr l'Evêque de Bâle a conféré le sous-diaconat à 34 clercs de son diocèse, parmi lesquels 4 Jurassiens, tous Anciens de St-Maurice : MM. les abbés **Chavannes**, de Cœuve, **Frunder**, de Courchapoix, **Froidevaux**, du Noirmont, et **Jeanbourquin**, des Bois. L'ordination au diaconat est fixée au 21 mars.

ARMÉE.

Le Département militaire fédéral a promu, M. le major **Marc Morand**, de Martigny-Ville, au grade de lieutenant-colonel.

M. **Jean Coquoz**, à St-Maurice, a reçu le commandement du Bataillon 12, et M. **Louis Pignat**, à St-Maurice, celui de la Compagnie V/11.

M. **Georges Butty** a été nommé 1^{er} lieutenant.

NOMINATIONS CIVILES.

M. **Henri Bioley**, préfet du district de Monthey, a été nommé rapporteur du Tribunal de cette circonscription, en remplacement de M. Trottet, décédé, et M. **André Chaperon**, rapporteur-substitut.

En remplacement de M. Bioley, le Conseil d'Etat a désigné, comme préfet, M. **Gabriel Gex-Fabry**, sous-préfet. M. **Bioley** est redevenu sous-préfet.

Le 7 décembre, M. **Maurice Delacoste**, député, a été élu président de la ville de Monthey. Il succédé en cette charge à feu M. Maurice Trottet.

Le Conseil communal de la commune vaudoise de Lavey-Morcles a renouvelé son bureau. Parmi ses membres figure M. **Paul Pasche**, en qualité de vice-président.

Le Conseil d'Etat du Valais a choisi M. le Juge cantonal, **Camille Défayes**, de Martigny, comme président de la Commission d'examen pour les aspirants au barreau et au notariat.

M. **André Défayes**, fils de M. Camille Défayes, juge cantonal, a été nommé conseiller municipal de Martigny.

Ont été nommés le 7 décembre :

MM. **Albert Bornet**, juge à Sierre ; **Camille Crittin**, juge, Martigny-Ville ; M. **Troillet-Albrecht**, juge, **Joseph Maret**, vice-juge, Bagnes ; **Julien Thétaz**, juge, Orsières ; **Edouard Arlettaz**, juge, Sembrancher ; **Paul Mottet**, juge, Evionnaz ; **Maurice Pellissier**, juge, Saint-Maurice ; **Benjamin Gross**, juge, Salvan.

La Banque cantonale du Valais a appelé au poste de l'Agence de Monthey, laissé vacant par la mort si douloureuse du très regretté M. Rémy Berra, M. **Charles Luy**, de Martigny.

M. le Dr **Joseph Bielander**, notaire, à Lax, a été nommé par le Conseil de direction du « Walliser Bote », membre du Comité de rédaction, en remplacement de M. l'abbé Mengis, démissionnaire.

M. l'avocat **Albert Cornut**, de Monthey, a été nommé membre du Comité de l'Association des Eclaireurs catholiques de Suisse romande.

DIPLOMES.

M. **Charles Beuchat** a été reçu Docteur ès Lettres par la Sorbonne.

Le Conseil d'Etat du Valais a délivré le diplôme d'avocat à M. **Camille Gay**, à Salvan, et le diplôme de notaire à M. **Gabriel Troillet**, à Martigny-Ville.

A l'Université de Lausanne, M. **Pierre Dupont-Cadosch**, de Bex, a obtenu sa licence en droit ; M. **Eugène Delvecchio**, de Bex aussi, sa licence commerciale et M. **Robert Nebel**, de Lausanne, a passé son examen de médecine.

M. **Gaétan Vidiani** a passé (il y a quelques mois déjà) son baccalauréat au lycée Fénelon de la Rochelle.